

COMMISSION DES FINANCES A.I.S.G.E

Rapport de la commission des finances sur le préavis 8/2021

Concernant une demande de crédit de CHF 213'258.00 TTC destiné à l'équipement de 26 classes avec des systèmes interactifs

Saint-Cergue, le 17 avril 2021,

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les délégués,

La Commission des finances composée de M. Cédric Marzer, M. Hugo Pradervand, M. Martin Schlaepfer Martin et de M. Laurent Mathez s'est réunie à Genolier au collège du Montant le mardi 30 mars avec les membres du CoDir dont M. Paul Ménard et M. Scott Adams pour évoquer les différentes questions liées à ce préavis.

Stratégie

Au cours de la législature 2016 – 2021 plusieurs préavis (2/2019 - 5/2020) ont été présentés par le Comité directeur de L' AISGE pour l'équipement d'écrans interactifs. Au sein du groupement scolaire, dans la situation actuelle, certaines classes et villages sont déjà équipés et d'autres pas.

Le préavis présenté propose de compléter cette différence en proposant l'équipement des 26 classes dont 2 à Givrins et 24 à Genolier dans le collège du Cordex avec les mêmes équipements interactifs que ceux déjà installés dans diverses salles en 2019 (15 écrans) et 2020 (11 écrans). Il comprend aussi une formation sur les systèmes installés pour 40 utilisateurs.

Analyse financière

Le coût des écrans est fortement diminué par l'achat en grande quantité, les prix se sont stabilisés dans le domaine en quelques années. En rapport du dernier préavis proposé n°5/2020 99'000 CHF pour l'équipement de 11 écrans interactifs soit un prix de 9'000 CHF par écran incluant la formation, la pose et différentes pièces nécessaires. Le présent préavis en propose 26 pour une somme de 213'258 CHF. Cela représente un prix de revient de 8'202 CHF par poste soit une diminution du prix de près de 800 CHF par poste.

La période de financement correspond à la durée de l'extension de garantie du fournisseur et permet une excellente stratégie de fonctionnement.

Le montant divers et imprévus 5'767 CHF représente 3 % du montant total HT ce qui est correct.

Le conseil ayant déjà voté favorablement pour ces équipements interactifs et le prix étant plus attractif, La commission des finances recommande l'acceptation du préavis.

Canton de Vaud

Au mois d'avril 2020 le canton met en place un règlement sur les constructions scolaires primaires et secondaire *RS 400.01.3* dont est défini à l'article 6 « Affichage numérique »

1. *Le département fixe les standards d'affichage numérique minimaux en lien avec les objectifs pédagogiques.*
2. *L'affichage numérique est à la charge de communes pour un forfait de 2'500 CHF au maximum.*

Le cahier des charges est en cours d'établissement selon le courrier de Mme Amarelle du mois de janvier 2021. La commission des finances appuie la demande de subventionnement possible par le canton. Tout en relevant que les arguments du Codir sur les inconnues des critères retenus sur ce dossier.

Conclusions

La commission des finances recommande l'achat de ces écrans afin que la totalité des élèves du groupement scolaire puisse bénéficier dès la rentrée d'août 2021 de l'enseignement par tableau interactifs.

Le prix comprend, la dépose des actuels tableaux noirs ainsi que leur évacuation, les 26 écrans 86 pouces avec supports muraux, volets latéraux et colonne de renfort, le système de communication apple TV, le câblage audio & vidéo, une garantie et un contrat d'entretien sur une période de 10 ans.

Le préavis contient le financement d'une formation pour 40 personnes destinée à l'utilisation et au fonctionnement.

Au vu de ce qui précède, la commission des finances recommande d'accepter le préavis tel que présenté pour une demande de crédit de 213'258 CHF TTC destiné à l'équipement de 26 classes avec des systèmes interactifs. De financer ces équipements par un emprunt bancaire et de l'amortir sur une période de 10 ans ou par la trésorerie courante si les finances le permettent.

La commission des finances

Martin Schlaepfer

Cédric Marzer

Hugo Pradervand

Laurent Mathez